

Une plainte est déposée au ministère de l'Environnement

Le 8 juillet 2016 à 0 h 00 min



Par Claudia Fortier

L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) a formellement déposé une plainte, le lundi 4 juillet, au ministère de l'Environnement après la surverse du réseau d'égout de la Ville de Thetford Mines qui s'est produite la semaine dernière.

Le surplus d'eau créé par les fortes pluies s'est déversé dans la rivière Bécancour et a ensuite rejoint le lac à la Truite. «J'ai remarqué que l'eau n'avait pas le même aspect qu'à l'habitude. Elle était de couleur brunâtre. Le niveau de la rivière n'était pas si haut, avec un vent à contrecourant et un déversement important, ça laisse des traces. Il y avait des bouillons blancs, comme de la mousse. L'ingénieur de la Ville, Daniel Cyr, a confirmé qu'il y avait eu des débordements le 29 juin en raison de la pluie. Certaines maison ont même été inondées à Black Lake», a expliqué le président de l'APLTI, Réjean Vézina.

Ce dernier se pose des questions quant à la volonté de la Ville de régler le problème. «Comment peuvent-ils s'améliorer quand ils émettent 80 millions \$ de permis par année? Quand il y a un permis de construction, ça veut dire qu'il y a une toilette qui se met quelque part», a-t-il souligné.

L'inquiétude de M. Vézina est principalement dirigée vers le lac à la Truite qui se meurt de plus en plus chaque année. «Les eaux usées créent l'envasement de notre lac. Mon but n'est pas de confronter la ville voisine, je veux simplement que cela cesse. En 1985, le ministère de l'Environnement mentionnait que la Bécancour était une tâche urgente. Ça fait quand même au-dessus de 30 ans. Ils disent qu'ils s'améliorent, mais ils ne vont jamais au bout. Même si c'est légal, ça reste qu'en 2016, ce n'est plus acceptable.»

Entente avec l'Environnement

Rejoint par le Courrier Frontenac, le maire de Thetford Mines, Marc-Alexandre Brousseau, a affirmé ne pas être inquiet par la plainte déposée par l'APLTI puisque la Ville respecte l'entente qu'elle a avec le ministère de l'Environnement quant à la correction du problème de surverse.

«Le ministère est parfaitement conscient de ce qui se passe et des limites de ce qui peut être fait. Aux dernières nouvelles, nous respectons le plan que nous lui avons soumis. Nous savons que lorsqu'il y a de grosses pluies, il y a encore des surverses. Nous améliorons nos infrastructures d'année en année en investissant des sommes importantes», a raconté le maire.

Selon lui, les investissements sont de l'ordre d'environ deux millions \$ par année. Afin de régler la situation instantanément, la Ville devrait y mettre de 60 à 80 millions \$, des sommes qu'elle n'a toutefois pas.

«Un tel investissement n'est à la portée d'aucune municipalité au Québec. Comme à peu près toute les villes de la province, il fut un temps où on envoyait le réseau pluvial dans les égouts. Il doit rester environ 50 % des égouts de la Ville qui sont encore comme cela. Nous améliorons la situation, mais c'est certain que nous avons encore des surverses», a poursuivi M. Brousseau.

Pas unique

Le maire de Thetford Mines a par ailleurs indiqué que la situation de sa ville n'est pas unique au Québec. «Il y a encore des villages qui n'en ont pas de séparation et qui envoient tout dans les rivières. Plusieurs pensent que c'est incroyable ce qui se passe à Thetford Mines, mais c'est similaire à ce qu'on voit ailleurs.»

Il ne considère pas non plus le grand nombre de permis de construction émis comme un frein à l'amélioration du problème. «Tous les permis que nous donnons et les travaux que nous faisons sont acceptés par le ministère de l'Environnement. Lorsque nous ouvrons une rue, nous installons une autre conduite de réservoir pour les égouts pluviaux. Il est aussi important de souligner que notre projet de réduction des débordements d'eaux usées a été retenu parmi les 22 projets finalistes de l'édition 2016 du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Je crois que cela démontre que nous faisons les efforts nécessaires dans les circonstances» a conclu le maire Brousseau.